

L'ALEC SQY et Energies Solidaires invitent les acteurs du secteur tertiaire public et privé à un webinaire sur la mise en place du décret éco énergie tertiaire

**Jeudi 18 mars 2021** 11h à 13h sur



# En route vers la transition énergétique des territoires grâce au décret Éco Énergie Tertiaire

Afin d'engager les territoires dans la transition énergétique, le décret Éco Énergie Tertiaire a fixé des objectifs progressifs de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires jusqu'à arriver à - 60% d'ici 2050 ! La prochaine étape est de renseigner les consommations de l'année 2020 avant fin septembre 2021. Découvrez comment procéder et comment être accompagnés dans cette démarche !

## Les intervenants de cette matinée



**François MARCONOT** du CEREMA Ile-de-France  
→ Quelles obligations avec le décret Éco Énergie Tertiaire?



**Olivia SALVAZET** de l'ADEME (sous réserve)  
→ Comment suivre mes consommations énergétiques avec la plateforme OPERAT ?



**Mamourou SAMASSI** de l'ALEC Plaine Commune  
→ Retour d'expérience sur la mise en place d'une méthodologie qui permet d'atteindre les objectifs d'ici 2050

**Informations et inscription obligatoire** auprès de l'ALEC SQY à  
[collectivite@alecsqy.org](mailto:collectivite@alecsqy.org)